



Rupture du contrat cdd saisonnier en hôtellerie

Par **karideb**, le **29/01/2008** à **14:46**

Je suis sous contrat saisonnier pour une saison d'hiver de 4 mois entant que Femme de chambre dans un Hôtel. Je souhaiterai rompre le contrat avant l'échéance .Quels sont mes possibilités de recours si employeur ne me laisse pas partir.

Merci d'avance pour votre réponse